

INSCRIPTION WEB 2025-2026

en 1^{re} année de BUT après acceptation sur Parcoursup

NOM : PRÉNOM :

1^{re} année BUT (préciser la spécialité) :

PIÈCES À DÉPOSER sur PJ WEB :

1^{re} INSCRIPTION en BUT à l'IUT de Nîmes

- ☐ Carte Nationale d'Identité recto/verso ou justificatif d'identité (France Identité) à usage exclusif inscription/Passeport, en cours de validité
- ☐ 1 photo d'identité récente, **obligatoirement au format JPEG ou JPG** (attention format pdf refusé)
- ☐ Notification d'admission Parcoursup
- ☐ Attestation d'assurance scolaire/universitaire/extra-scolaire 2025-2026 ou attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité mentionnant obligatoirement votre nom
- ☐ Attestation Journée Défense Citoyenneté si vous êtes Français(e) de - 26 ans (à défaut attestation recensement/exemption)
- ☐ Relevé de notes officiel du baccalauréat portant le n° INE.
- ☐ [Formulaire \(à télécharger\)](#) « Déclaration sur l'honneur »

SELON VOTRE SITUATION

- ☐ Si vous êtes mineur(e) à la date d'inscription [formulaire \(à télécharger\)](#) « Autorisation d'inscription »
- ☐ Si vous êtes extracommunautaire titre de séjour ou récépissé de demande (en cours de validité)
- ☐ Si vous êtes étranger(e) le diplôme de fin d'études secondaires accompagné d'une traduction assermentée (si le document n'est pas rédigé en français)
- ☐ Si vous avez déjà été inscrit(e) dans l'enseignement supérieur, les attestations de réussite et/ou relevés de notes obtenus depuis le baccalauréat
- ☐ Si vous êtes boursier(e), la notification conditionnelle ou définitive de bourse CROUS 2025-2026
- ☐ Si vous vous inscrivez par apprentissage le certificat d'engagement du CFA, à défaut le contrat d'apprentissage visé du CFA.

Les formulaires à télécharger sont sur la page <https://iut-nimes.edu.umontpellier.fr/candidatures-et-inscriptions/inscriptions/>

Attention : le pôle scolarité procèdera à la vérification des pièces déposées. Vous serez alerté(e) si votre dossier est incomplet. Vous pouvez éditer vos certificats de scolarité à partir de votre ENT, seulement **si votre dossier est complet**.

À la rentrée, sur présentation d'un certificat de scolarité, le pôle scolarité vous délivrera votre carte d'étudiant.

Vous avez des questions ? N'hésitez pas nous contacter : iutn-inscription@umontpellier.fr

À tout moment les originaux des pièces demandées peuvent vous être demandés

En cas de délit de faux et usage de faux, l'article 441-1 du Code pénal dispose que les peines encourues sont de 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende. L'établissement se réserve le droit d'engager toute action envers l'étudiant fraudeur.

Art. D.612-4 du Code de l'Éducation - Arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur